



Règlement du concours international de Guppys par couples à Trôo (41800) – France organisé par l'association EGS du 29 au 30 mai 2026

Adresse : Place Sainte Catherine – 41800 Trôo

- 1) Tout éleveur ou groupe d'éleveurs est admis à participer, ce qui implique l'acceptation sans condition de ce présent règlement :
- 2) L'inscription préalable des poissons est obligatoire. Les poissons non-inscrits ne pourront pas participer aux concours. **Les participants indiqueront le nombre de garnitures présentées pour chaque concours avant le 17 mai 2026 à minuit.** L'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de garnitures par éleveur ou groupe d'éleveurs si nécessaire.
 - **Inscription par mail :** egs@dennnis94.fr
- 3) Le jugement :
 - Seront jugées les garnitures de 1 couple (1 mâle et 1 femelle assortis en taille et en couleur).
- 4) Le jugement sera fait conformément aux règles IHS 2023. Les garnitures seront divisées dans différents groupes selon les règles et standards IHS.
- 5) L'installation est composée d'aquariums de 12 litres :
 - eau : pH 7,8 ; GH 8 ; KH 15,
 - fond noir / tubes fluorescents.
- 6) Une récompense sera remise à la meilleure garniture de chaque standard.
- 7) Les prix « meilleurs poissons du concours » seront remis aux couples classés premiers dans chaque concours.
- 8) **Les poissons devront arriver impérativement avant 18h00 le jeudi 28 mai 2026** et voyageront aux risques et périls de leurs propriétaires.
 - **Adresse de livraison :**
EGS – Chez Monsieur Franck Dominguez
1, rue Sainte Catherine / 41800 Trôo
Téléphone : +33 6 89 89 67 15
- 9) Les poissons présentés seront abandonnés au profit de l'E.G.S. dès leur enregistrement. Tout éleveur désireux de reprendre ses poissons versera 10 € par garniture lors de l'inscription, et ne pourra les reprendre personnellement qu'à la fin de l'exposition.
- 10) Les poissons présentés seront vendus au profit de l'Association E.G.S. organisatrice du concours, le samedi 30 mai 2026.
- 11) **Les décisions des juges seront sans appel.**